



**FONDATION RENÉ CASSIN**  
Institut International des Droits de l'Homme  
International Institute of Human Rights



## **Session de formation en « Droit international des droits de l'Homme »**

**Thème : << Un focus sur la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité >>**

**Du 3 au 13 Décembre 2018**

**Ecole de la Magistrature, Frères, Pétion-Ville**

La Fondation René Cassin, ci-devant, l'Institut International des Droits de l'Homme œuvre depuis 1969 à la promotion des droits de l'homme et de la paix par l'enseignement et la recherche. Depuis sa création, l'Institut permet ainsi à des universitaires, des praticiens, des journalistes, des fonctionnaires et des membres d'organisations internationales et non gouvernementales d'accéder à des formations de haut niveau spécialisées dans le domaine de la protection et de la promotion des libertés fondamentales.

A l'initiative de l'Ambassade de France en Haïti et avec l'appui de la Délégation de l'Union européenne, la Fondation René Cassin, Institut International des Droits de l'Homme (IIDH) de Strasbourg dispensera, du 3 au 13 décembre 2018, dans les locaux de l'Ecole de la Magistrature, Route des Frères à Port-au-Prince, et avec le soutien de l'Initiative de la Société Civile, une session d'enseignement spécialisée sur les droits de l'homme, sur le thème de la Détention, destinée en particulier aux :

- étudiants de niveau avancé dans les sciences juridiques, politiques, humaines et sociales,
- enseignants et chercheurs,
- membres des professions juridiques et de toute autre profession confrontée aux droits de l'homme,
- fonctionnaires nationaux et internationaux,
- membres d'organisations non gouvernementales.

Cette session a pour objectif d'offrir aux participants un accès à un enseignement d'excellence dans le domaine du droit international et du droit comparé des droits de l'homme, sous la direction de spécialistes en la matière.

L'organisation de cette Septième session d'enseignement en Haïti entend répondre aux nombreuses personnes intéressées par les enseignements de la Fondation René mais qui ne peuvent effectuer le déplacement en France faute de financement.

### **ADMISSION**

L'admission des candidats se fait sur examen des dossiers par un Comité de sélection, sous la responsabilité du Directeur Exécutif de l'Initiative de la Société Civile et avec l'appui de l'École de la Magistrature.

#### **🚩 Conditions**

**Peuvent être admis, les candidats qui :**

- maîtrisent le français,
- sont titulaires au minimum d'un diplôme sanctionnant quatre (4) années d'études universitaires ou d'un titre équivalent, de préférence en droit, sciences politiques ;
- à titre exceptionnel, justifient par une attestation d'une expérience approfondie dans la pratique des droits de l'homme, acquise dans une agence gouvernementale, dans une organisation non gouvernementale, intergouvernementale ou qui peuvent faire preuve d'une expérience comparable.

Il est obligatoire de joindre toutes les pièces exigées et de remplir toutes les rubriques du formulaire de demande d'admission afin que le dossier de candidature soit examiné.  
Les candidats seront informés par courrier électronique du résultat de leur demande de participation à la session de formation.

#### **Frais d'inscription**

Les frais de formation sont pris en charge par l'Ambassade de France en Haïti et l'Union européenne.

#### **Dossier de candidature**

Le formulaire de demande d'admission est disponible au secrétariat de l'Initiative de la Société Civile, 14 Rue Borno, Pétiion-Ville et sur le site internet : [www.isc.ht/actualites](http://www.isc.ht/actualites)  
Le dossier complet de candidature devra parvenir à l'ISC au plus tard le 9 Novembre 2018.

## **ORGANISATION**

L'organisation administrative et logistique de la formation est confiée à l'Initiative de la Société Civile.

#### **Informations générales**

Les participants sont tenus de respecter les règles fondamentales qui s'appliquent dans toute institution académique.

Les participants doivent suivre assidûment les cours dispensés pendant toute la session et respecter les horaires indiqués dans l'emploi du temps. Toute initiative ou activité en dehors du programme d'enseignement de la session ne peut engager la responsabilité des organisateurs.

Le Directeur Exécutif de l'ISC est chargé du bon déroulement de la session et de la communication entre les participants, les enseignants et la direction de l'École de la Magistrature.

#### **Langue**

L'enseignement sera dispensé en langue française.

#### **Certificat de l'Institut International des droits de l'homme**

Une épreuve écrite de contrôle permettant de vérifier les connaissances acquises pendant la session a lieu à la fin de la session. Elle comprend 20 questions à choix multiple, élaborées par les intervenants.

Les participants qui auront réussi ce test se verront délivrer le certificat de l'Institut International des droits de l'homme.

Les participants qui auront échoué à ce test se verront délivrer une attestation de présence.

Ce certificat peut être mis en avant dans le cadre universitaire et au titre de la formation continue. La valeur du certificat s'appuie notamment sur la renommée internationale de l'Institut, l'ampleur de son réseau et le sérieux de ses activités qui offrent un cadre unique de réflexion et de recherche dans le domaine de la protection des droits de l'homme.

#### **Logement**

**Une vingtaine de participants domiciliés en province peuvent être hébergés à l'École de la Magistrature. Prière d'indiquer dans votre demande d'inscription votre désir de bénéficier de cette aide. Les premiers inscrits seront les premiers servis.**

#### **Restauration**

Les frais de restauration en journée sont pris en charge par l'Ambassade de France en Haïti et la Délégation de l'Union européenne.

#### **Lieu des cours**

École de la Magistrature, Route de Frères, Port-au-Prince.

# FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADMISSION

Joindre une  
photo  
d'identité

**Documents à envoyer  
au plus tard le 9 Novembre 2018 à  
INITIATIVE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE  
14, Rue Borno – PÉTION-VILLE  
[ischai2001@yahoo.fr](mailto:ischai2001@yahoo.fr)**

Les candidats sont priés de remplir le formulaire ci-dessous et d'y joindre :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- la photocopie du dernier diplôme universitaire ou une attestation professionnelle prouvant l'implication dans le domaine des droits de l'Homme.

**RENSEIGNEMENTS PERSONNELS :**  M  Mme/Mlle

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ NIF : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Département : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

**CURSUS UNIVERSITAIRE :**

*(Enumérez dans l'ordre chronologique les établissements fréquentés et les diplômes obtenus)*

---

---

---

---

---

**FONCTION ACTUELLE :** \_\_\_\_\_

Implication ou expérience dans le domaine des droits de l'homme :

---

---

---

---

---

**AIDE A L'HÉBERGEMENT:**

- Je sollicite l'hébergement à l'École de la Magistrature
- Non, je me charge de trouver mon propre hébergement

**DÉCLARATION :** J'atteste de l'exactitude des renseignements fournis.

Date :

Signature :